

TERRITOIRES ET PERIODES OUVRANT DROIT A LA CARTE DU COMBATTANT AU TITRE DES OPERATIONS EXTERIEURES (OPEX)

Le droit à la carte du combattant au titre des opérations extérieures (OPEX) résulte de la loi du 4 janvier 1993.

Règles d'attribution :

LES BENEFICIAIRES :

Militaires des forces armées françaises ainsi que les personnes civiles possédant la nationalité française à la date de présentation de leur demande qui, en vertu de décisions des autorités françaises ont participé au sein d'unités françaises ou alliées ou de forces internationales, soit à des opérations ou missions menées conformément aux obligations ou engagements internationaux de la France.

OPERATIONS CONCERNEES :

L'arrêté interministériel du 12 janvier 1994 modifié en dernier lieu le 28 juin 2012 a fixé les territoires et les périodes à prendre en considération.

TERRITOIRES	PERIODES
PREMIERE GUERRE MONDIALE	du 2 août 1914 au 11 novembre 1918
THEATRES D'OPERATIONS EXTERIEURES	entre le 11 novembre 1918 et le 2 septembre 1939
DEUXIEME GUERRE MONDIALE	du 2 septembre 1939 au 8 mai 1945 (Europe) du 2 septembre 1939 au 19 septembre 1945 (Pacifique)
GUERRE D'INDOCHINE	du 16 septembre 1945 au 11 août 1954
OPERATIONS MILITAIRES EN INDOCHINE	du 11 août 1954 au 1 ^{er} octobre 1957
GUERRE DE COREE	du 25 juin 1950 au 27 juillet 1953
OPERATIONS D'AFRIQUE DU NORD COMBATS EN TUNISIE COMBATS AU MAROC GUERRE D'ALGERIE	du 1 ^{er} janvier 1952 au 2 juillet 1962 du 1 ^{er} juin 1953 au 2 juillet 1962 du 31 octobre 1954 au 2 juillet 1962
OPERATIONS MILITAIRES SUR LE TERRITOIRE DE L'ALGERIE	entre le 2 juillet 1962 et le 1 ^{er} juillet 1964
AFGHANISTAN Pays et eaux avoisinants Opérations Héraclès, Pamir et Epidote	du 03/10/01 au 02/10/13
BOSNIE-HERZEGOVINE mission de police de l'Union européenne (MPUE)	du 01/01/03 au 31/12/2009
CAMBODGE Pays limitrophes et leurs approches maritimes	du 01/11/91 au 31/10/94

et aériennes	
CAMEROUN Régions de Wouri, Mungo, N'kam, Bamiléké, Kribi, N'tem, Sanaga maritime, Nyong et Kélié, Nyong et Sanaga, Djà et Lobo	1 ^{ère} période du 17/12/56 au 31/12/58 2 ^{ème} période du 01/06/59 au 28/03/63
CONGO Territoire du Congo et pays limitrophes	du 19/03/97 au 18/03/00
COTE D'IVOIRE et ses approches maritimes, opérations Licorne Calao (ONUCI)	du 19/09/02 au 17/09/12
GABON	du 02/06/03 au 01/06/11
REGION DU GOLFE PERSIQUE ET GOLFE D'OMAN Opérations maritimes Opérations militaires	du 30/07/87 au 29/07/03 du 30/07/90 au 29/07/03
HAÏTI dans le cadre de la mission des Nations Unies de stabilisation en Haïti (MINUSTAH) sur les territoires de la République d'Haïti et des pays et eaux avoisinants	du 19/02/2004 au 18/02/2012
REPUBLIQUE DU LIBERIA dans le cadre de l'opération MINUL (Mission des Nations Unies au Libéria) sur le territoire de la République du Libéria	01/05/2011 au 20/04/2013
IRAK Frontières irano-irakienne (opération Ramure) et turko-irakienne (opération Libage)	du 01/04/91 au 20/07/91
KOSOVO Mission des nations unies au Kosovo (MINUK)	10/06/99 au 09/06/09
LIBAN	du 22/03/78 au 22/03/07
REPUBLIQUE DU LIBAN ET ISRAËL et leurs eaux avoisinantes Opérations Daman (FINUL) et Baliste	du 02/09/06 au 31/08/12
MADAGASCAR	du 30/03/47 au 01/10/49
MAURITANIE	1 ^{ère} période du 01/01/57 au 31/12/59 2 ^{ème} période du 01/11/77 au 30/10/80
OUGANDA	du 02/06/03 au 01/06/11
MEDITERRANEE ORIENTALE (Suez)	du 30/10/56 au 31/12/56
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE Opération Boali	1 ^{ère} période du 20/09/79 au 19/09/82 2 ^{ème} période du 18/05/96 au 17/05/99 3 ^{ème} période

<p>Dans le cadre de l'opération menée au titre de la police des Nations unies (MINURCAT)</p> <p>Dans le cadre de l'opération EUFOR Tchad/RCA sur le territoire du Tchad, de la République centrafricaine et pays avoisinants</p>	<p>du 03/12/02 au 01/12/12</p> <p>1^{ère} période du 25/09/07 au 24/09/08</p> <p>2^{ème} période du 15/03/09 au 14/03/11</p> <p>28/01/08 au 27/01/10</p>
<p>REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO</p> <p>Opérations Mamba et MONUC</p> <p>Dans le cadre de l'opération MONUSCO (Mission de l'organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo) sur le territoire de la République démocratique du Congo</p>	<p>du 02/06/03 au 01/06/11</p> <p>du 02/06/2003 au 01/06/2013</p>
<p>RWANDA</p> <p>Territoire du Rwanda et ses pays limitrophes</p>	<p>du 15/06/94 au 14/06/97</p>
<p>SOMALIE</p> <p>Somalie et ses approches maritimes et aériennes</p> <p>Dans le cadre de la mission de l'Union africaine de Somalie (African Mission in Somalia) sur les territoires de la République fédérale démocratique d'Ethiopie, de la République de Somalie et ses eaux avoisinantes</p>	<p>du 03/12/92 au 02/12/95</p> <p>du 23/09/2008 au 22/09/2012</p>
<p>TCHAD</p> <p>et pays avoisinants, notamment le Cameroun</p> <p>Dans le cadre de l'opération menée au titre de la police des Nations unies (MINURCAT)</p> <p>Dans le cadre de l'opération EUFOR Tchad/RCA sur le territoire du Tchad, de la République centrafricaine et pays avoisinants</p>	<p>du 15/03/69 au 31/12/11</p> <p>1^{ère} période du 25/09/07 au 24/09/08</p> <p>2^{ème} période du 15/03/09 au 14/03/11</p> <p>du 28/01/08 au 27/01/10</p>
<p>TIMOR ORIENTAL</p>	<p>du 16/09/99 au 15/09/01</p>
<p>EX YUGOSLAVIE</p> <p>Yougoslavie, Slovénie, Croatie, pays limitrophes et eaux avoisinantes</p>	<p>du 01/01/92 au 31/12/94</p>

Forces multinationales en Ex-Yougoslavie, pays limitrophes et eaux avoisinantes Opérations Trident, Astrée et Proxima	du 01/01/95 au 31/12/09
Opération Trident	du 01/01/1995 au 31/12/2011
ZAÏRE (ex Congo Belge)	du 13/05/78 au 12/05/81

LES CONDITIONS A REMPLIR :

- soit 90 jours en unité combattante,*
- soit neuf actions de feu ou de combat de l'unité ou missions aériennes opérationnelles de l'armée de l'air et des formations aériennes de l'armée de terre ou missions navales opérationnelles de la marine ou missions aériennes opérationnelles de l'aéronautique navale,*
- soit 5 actions individuelles ou missions aériennes individuelles de l'armée de l'air, des formations aériennes de l'armée de terre et de l'aéronautique navale et missions navales individuelles de la marine.

Ont droit également à la carte du combattant au titre des OPEX, les blessés de guerre et assimilés, les titulaires d'une citation individuelle, les détenus par l'adversaire dans certaines conditions de durée de présence en unité combattante; ces conditions ne sont pas opposables en cas de détention ne bénéficiant pas des Conventions de Genève.

*des arrêtés ministériels élaborés par le Service historique de la défense (SHD) à partir des journaux de marches et opérations (JMO) des unités engagées qui, pour les opérations et dans les périodes retenues par le premier arrêté, définissent les unités qualifiées de combattantes et procèdent à des relevés d'action de feu ou de combat. (Voir listes des arrêtés publiés par conflit en fin de page)

LA PROCEDURE :

Les demandes sont instruites par les directions départementales de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre et transmises au département reconnaissance et réparation pour avis de la commission nationale de la carte du combattant.

Cet avis est suivi d'une décision d'attribution ou de rejet de la carte.

DROITS :

La carte du combattant au titre de OPEX ouvre droit :

- à la retraite du combattant,
- au port de la croix du combattant,
- au Titre de reconnaissance de la Nation,
- à la constitution d'une rente mutualiste majorée par l'Etat qui bénéficie d'avantages fiscaux,
- à une demi-part d'impôt sur le revenu à partir de 75 ans,

- à la qualité de ressortissant de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre,
- au privilège de recouvrir le cercueil d'un drapeau tricolore.

Liste des arrêtés ministériels élaborés par le Service historique de la défense publiés par conflit et corps d'armées

TERRITOIRES	ARMÉE DE TERRE	ARMÉE DE L'AIR	MARINE	GENDARMERIE
AFGHANISTAN	du 3 octobre 2001 au 18 juin 2008	Aucune liste	jusqu'en 2008 pour certains bâtiments	du 3 octobre 2001 au 18 juin 2008
CAMBODGE	En totalité	Aucune liste	En totalité	En totalité
CAMEROUN	En totalité	En totalité	En totalité	En totalité
CONGO	En totalité	Aucune liste	Aucune liste	Aucune liste
CÔTE D'IVOIRE	Aucune liste	Aucune liste	2002-2003	Aucune liste
GABON	du 2 juin 2003 au 31 décembre 2006	Aucune liste	Aucune liste	du 2 juin 2003 au 31 décembre 2006
GOLFE PERSIQUE ET GOLFE D'OMAN	Jusqu'en avril 1991	Jusqu'au 13 mai 1991	En totalité	Jusqu'au 31 décembre 1991
IRAK (Ramure et Libage)	En totalité	Aucune liste	En totalité	En totalité
LIBAN	Jusqu'au 22 mars 2005	Aucune liste	jusqu'au 22 mars 2007	Jusqu'au 31 janvier 1998
MADAGASCAR	En totalité	En totalité	En totalité	En totalité
MAURITANIE	En totalité	En totalité	En totalité	1 ^{ère} période en totalité
OUGANDA	du 2 juin 2003 au 31 décembre 2006	Aucune liste	Aucune liste	du 2 juin 2003 au 31 décembre 2006
MÉDITERRANÉE ORIENTALE	En totalité	En totalité	En totalité	En totalité
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	1 ^{ère} et 2 ^{ème} période en totalité, 3 ^{ème} période du 3 décembre 2002 au 30 juin 2008	1 ^{ère} période en totalité	1 ^{ère} période en totalité	1 ^{ère} et 2 ^{ème} période en totalité, 3 ^{ème} période du 3 décembre 2002 au 30 juin 2008
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (EX ZAÏRE)	du 2 juin 2003 au 31 décembre 2006	Aucune liste	Aucune liste	du 2 juin 2003 au 31 décembre 2006
RWANDA	Aucune liste	Aucune liste	En totalité	Aucune liste
SOMALIE	En totalité	Aucune liste	En totalité	En totalité
TCHAD	Jusqu'au 31 décembre 2009	Jusqu'en décembre 2005	Jusqu'au 31 décembre 2005	Jusqu'au 31 décembre 2009
TIMOR ORIENTAL	En totalité	Aucune liste	En totalité	Aucune liste

YUGOSLAVIE	jusqu'au 31 décembre 2004	Jusqu'en juin 2004	Jusqu'au 31 décembre 2007	Kosovo TRIDENT du 20 avril 1999 au 31 décembre 2004
ZAÏRE (ex Congo Belge)	En totalité	En totalité	Aucune liste	Aucune liste